



Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

## CDEN du 17 avril 2015

Notre fédération, la FNEC-FP-FO rappelle que l'Education Nationale n'échappe pas aux restrictions budgétaires : quoi qu'ait pu annoncer l'ex-ministre Vincent Peillon, le nombre d'élèves par classe n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. *Le budget 2015, apporte au premier degré 2 511 ETP (équivalents temps plein) dont une bonne part ne sera pas affectée à la création de classes, à la réduction du nombre d'élèves par classe ou à la création de postes de remplaçants, mais sera affectée aux différents dispositifs de la « refondation » de l'école : « plus de maîtres que de classes », « scolarisation des moins de 3 ans » à partir d'un projet « co-élaboré par l'Education nationale et les collectivités territoriales », « allègements en REP+ » de 9 journées annuelles pour « changer les méthodes de travail » des PE. Dans le même temps, 22 400 élèves supplémentaires sont attendus au niveau national !*

Notre département n'échappe pas à ce démantèlement progressif de l'école de la République et à la dégradation des conditions de travail des enseignants. Le CSTD d'aujourd'hui engendre 14 fermetures définitives et 2 fermetures révisables à la rentrée de postes « classe » **au profit des différents dispositifs de la « refondation » de l'école** en créant 2 postes supplémentaires « plus de maîtres que de classes » s'ajoutant à ceux existants pour seulement 5 ouvertures de postes « classe » et 1 poste de maître E.

**Résultat : 14 fermetures de classe pour 5 ouvertures de classes !!!!  
Soit moins 9 postes classe !!**

**AUCUN poste de remplaçant, 1 seul poste de Maître spécialisé,  
AUCUN poste de psychologue alors que les besoins sont criants !**

Nous rappelons que l'ensemble des organisations syndicales (FSU, UNSA et FO) ont voté contre les mesures de carte scolaire présentées par le DASEN au CTSD du 10 avril.

De nombreuses écoles travaillent et continueront à travailler avec des effectifs dépassant les 25 élèves de moyenne avec parfois 30 élèves pour certaines classes et pour d'autres des triples ou des quadruples niveaux avec des effectifs inacceptables, et souvent sans RASED !!!!

Cette carte scolaire constitue une attaque des "petites" écoles communales et des RPI.

Le développement des postes non statutaires au titre du dispositif "plus de maîtres que de classes" est regrettable.

Ce dispositif est installé sans que l'on sache vraiment, mise à part le fait que ce sont des postes à profil, comment seront "gérés" les enseignants nommés sur « dossier » sur ces postes en dehors de la nécessaire transparence du mouvement.

**Nous demandons que le dispositif « plus de maîtres que de classes » soit suspendu pour la rentrée 2015. Nous demandons que le maintien de poste « classe » soit privilégié par rapport à l'implantation d'un emploi non-statutaire au titre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».**

*Le SNUDI-FO constate : Toujours moins de classes, toujours plus d'élèves dans chaque classe, une limitation de plus en plus accentuée des redoublements, des intégrations d'enfants handicapés sans aide, des structures spécialisées fragilisées, un nombre de création de postes de remplacement insignifiant, une prise en charge des élèves toujours plus individualisée avec des projets de plus en plus contraignants : toutes ces mesures détériorent les conditions de travail des enseignants qui deviennent insupportables.*

*La carte scolaire présentée carte scolaire ne répond donc en rien aux besoins réels du terrain d'une baisse sensible des effectifs dans les classes, de RASED complets qui puissent intervenir régulièrement et efficacement auprès de tous les élèves qui en ont besoin et enfin d'un nombre suffisant de remplaçants.*

Pour le SNUDI-FO18, ce projet n'est pas acceptable.